



Cautionnement solidaire resiliation

Par **marc**, le **29/11/2008** à **17:38**

Mon épouse et moi nous sommes portés caution, pour une durée déterminée, pour mon fils et sa copine pour un appartement qu'ils ont pris en location mais ils ne sont plus ensemble. Comment résilier notre cautionnement.

Merci d avance

Par **Tisuisse**, le **29/11/2008** à **18:44**

Bonjour,

Un petit bonjour en arrivant est toujours plus agréable.

Qui est inscrit sur le bail comme locataire de cet appartement ? votre fils tout seul ou votre fils et sa copine (colocation) ? Dans le 1er cas, pas d'inquiétude, le déménagement de votre fils et la résiliation du bail, mettra fin à la caution.